



## *Parlons chiens ... avec un expert!*

### *Quelle bonne idée de clôturer son terrain...*

À la demande générale, je n'ai pas le choix de refaire une chronique sur le « clôturage » de son terrain lorsque nous sommes propriétaires d'un ou de plusieurs chiens. Et si nous en profitons pour faire un bilan de ce qui s'est passé durant cette belle saison qui se termine dans quelques jours. Combien de fois avez-vous échappé votre chien au cours de la période estivale? Malheureusement, votre chien est peut-être mort frappé par une voiture suite à une fuite? Combien de fois votre chien a-t-il dérangé votre voisinage de par sa présence non désirée sur le terrain des autres? De bonnes questions pour faire une réflexion, n'est-ce pas? Beaucoup trop de maîtres laissent leur chien faire ce qu'il veut lorsqu'il est dehors et ce, sans aucun encadrement.

De nombreux lecteurs m'ont contacté durant l'été pour me demander quoi faire quand le chien du voisin vient continuellement sur leur terrain pour y faire ses besoins au lieu de les faire chez lui. Ils avertissent le voisin, mais ce dernier ne fait rien. Quand je parlais des chicanes de voisinage dans une chronique précédente, eh bien, c'est de cela que je parlais! Le chien ne pouvant pas vraiment comprendre ce qu'il fait, il faut donc faire comprendre au maître récalcitrant que vous êtes tanné, c'est-à-dire, en allant redéposer le caca de son chien chez lui; et pourquoi pas le placer à un endroit visible et dérangeant. Ordinairement, ça porte fruit et le voisin finit par comprendre assez vite le message. Si ça ne marche pas, vous n'avez qu'à photographier le chien en flagrant délit, ce qui vous permettra de faire une plainte à la municipalité. Malheureusement, il faut souvent en arriver là pour apprendre à certaines personnes à se responsabiliser. Par contre, si vous étiez clôturé, vous n'auriez pas à subir tout cela.



Tout le monde qui passe chez moi s'exclame : « Oh! Madame Blais, que vous êtes bien installée! » Je me permet de leur répondre : « Y a rien qui vous empêche de faire pareil? » Souvent on me répond : « Mon terrain est bien trop grand. » Et moi de répondre : « Vous n'êtes pas obligé de clôturer au complet! » Bref, ce que je veux dire, c'est qu'il n'y a aucune raison pour ne pas vous clôturer. Lorsque je suis à la maison, je peux laisser, en période estivale entre autre, la porte arrière ouverte et ainsi mes chiens sortent et rentrent comme ils le veulent et je n'ai pas à m'inquiéter. J'ai même accroché une moustiquaire dans ma porte pour ne pas que les moustiques entrent dans la maison (voir la photo). Ça fait plus de 16 ans que je fais ça et mes chiens sont heureux... et la maîtresse aussi! Essayez et je vous garantie que lorsque vous aurez goûté à la tranquillité d'esprit que cela procure, vous saurez me dire un jour : « J'aurais donc dû le faire avant! »

Extraits tirés du livre de France Blais, *Pouvez-vous vivre avec un chien?*, en vente partout.

Prochaine chronique : **Quelques folies cocasses avec nos chiens...**